

# Au cœur de SAINT ANDRÉ

N°60

**VOIRIE**Régulation  
de la vitesse**MAIRIE**

Budget 2023

**VIE D'AUTREFOIS**Histoire  
de Saint André

**Editorial** • Retour en images • **Mairie** : Budget - Personnel communal - Conseil municipal des jeunes - Bibliothèque  
**Voirie** : Sécurité routière - Travaux - Tonte raisonnée • **Vie scolaire/Action sociale** : Semaine à 4 jours - Actions parentalité  
 Accueil collégiens - Plan canicule • **Vie de la commune** : Arrêté nuisances sonores - Surface commerciale - Boulangerie - Les sauvages  
 modernes - Nouveau sur la commune - Journée du tue-cochon • **Vie Associative** : Médaillés Jeunesse et Sport - Mayade 2023  
 Saint André des Arts - Lous Bagans - Chœur and Co - Entraide du Seignanx - Salon de printemps - Union des combattants  
 Histoire de Saint André de Seignanx • Infos utiles • Agenda



## CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS

Les élus reviennent vers vous au travers de ce magazine d'informations municipales, et me confient la mission d'introduire leurs propos.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à l'équipe municipale pour son engagement sincère et constant au service des Andrésiens.

**Cette année encore, notre village continue à se structurer.**

Un boulanger-pâtissier a ouvert depuis la fin d'année dernière. Bienvenue à Michel et Corinne. Ils ont déjà conquis une importante clientèle qui ne demande qu'à augmenter.

**La construction du Pôle Santé progresse** dans les délais. Demain, ce seront des services de santé essentiels qui seront offerts, en particulier, à tous les Andrésiens.

Pour espérer apporter localement plus de services à la population, avec l'accord du Conseil Municipal, j'ai sollicité la modification de zonage au PLUi pour que le terrain communal, servant de parking pour les fêtes d'été, puisse demain, **accueillir une surface commerciale adaptée à la taille et aux besoins**

**de notre commune.** Je vous en parle un peu plus loin.

Après le Conseil des Sages, qui ne ménage pas sa peine autour de son Président, Michel Daflon, c'est le Conseil des Jeunes qui a porté ses réflexions et témoigné de son ambition pour notre village. Ce Conseil ne demande qu'à s'étoffer de nouvelles candidatures.

En mars dernier, Elodie Saubadu Directrice du périscolaire et l'extra-scolaire, s'est lancé un nouveau défi et a laissé sa place à Julie Basterot pour la direction tandis que Anaïs Lapoublade est devenue Directrice adjointe.

Et en mai de cette année, Maryse Delamare a fait valoir ses droits à la



retraite. Sandra Holmose assure sa succession au sein du pôle administratif depuis le 10 juin.

Le budget 2023 a été acté avec conviction par le Conseil Municipal. **Sans augmenter nos impôts et sans recourir à l'emprunt**, ce budget valide des engagements pris en 2022 ainsi que de nouvelles dépenses pour 2023.

Dans le cadre des « Paroles d'Anciens », cinq nouveaux entretiens se sont déroulés en avril. Plusieurs autres viendront en septembre afin de **garder des traces de l'histoire de notre village** et celles et de ceux qui l'ont vécue.

La vie associative, animée avec enthousiasme par des responsables et des adhérents généreux et volontaires, contribue à renforcer le lien social entre les Andrésiens. Le Conseil Municipal les remercie et les encourage à persévérer.

Andrésiennes et Andrésiens, je vous laisse à la lecture de votre magazine d'informations municipales.

**Pour notre village où il fait bon vivre, il y a encore à faire ensemble.**

Très sincèrement à vous.  
Jean Baylet, Maire.



FestiMai

Commémoration du 8 mai.



Exposition LEGO



Vœux à la population



Théâtre en Herbe



# BUDGET 2023

Avant d'écrire le budget prévisionnel pour 2023, les élus ont pris en considération les résultats de l'année budgétaire 2022.

**Le compte administratif de 2022** a dégagé un excédent de 120 184 € en Fonctionnement et un déficit de 169 917 € en Investissement. Il a été voté à l'unanimité.

**Les excédents reportés de 2021 autorisent un excédent global de 508 374 €.**

Ces moyens, disponibles dans le budget 2023, permettent le règlement des programmes engagés en 2022 mais soit pas encore réalisés, soit restant à financer, connus comme « Restes à réaliser » de 2022 pour 121 571 € et autorise également pour 2023, le financement de nouveaux programmes, pour un montant de 166 418 €.

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2023

Ce Budget s'équilibre en dépenses et en recettes de Fonctionnement à 2 096 772 € tandis que l'équilibre en Investissement s'écrit à hauteur de 573 607 €. Il a été voté à l'unanimité.

Le remboursement de la dette s'établit à 120 041 € contre 134 100 € en 2022.

La diminution du remboursement de la dette sera encore plus prononcée en 2024 avec un capital à rembourser de 90 501 €. Le Conseil Municipal n'a pas souhaité recourir à l'emprunt en 2023.

## CE QUE CE BUDGET AUTORISERA

En 2023, des études ont été confiées au SYDEC en prévision de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux en 2024.

Le chantier de la téléphonie et d'accès à la fibre, qui concerne tous les bâtiments municipaux, sera concrétisé.

Les Services Techniques se verront équipés de deux véhicules en remplacement des deux en service depuis plus de 20 ans.

Le recentrage des actuels compteurs électriques des bâtiments communaux en un compteur unique sera opéré aussi en 2023.

Des travaux seront réalisés sur plusieurs bâtiments de la Commune : école, trinquet, logements, aire de jeux, terrain de sport et lavoir.

Des radars pédagogiques ont été installés sur la Route Départementale 817 pour rappeler l'obligation pour tous de respecter scrupuleusement les limitations de vitesse, là, mais aussi partout sur la Commune.

Tous ces engagements seront tenus sans recourir à l'emprunt et sans hausse des taux des contributions directes, et ce, pour la douzième année consécutive.

### **DANS LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, ON TROUVE PRINCIPALEMENT**

- Des charges à caractère général : eau, énergie, alimentation pour le restaurant scolaire, les produits d'entretien, les locations de photocopieurs et d'ordinateurs, l'entretien des bâtiments et des voiries, la maintenance, les frais de télécommunication, des concours divers et les cérémonies
- Les charges de personnels qui pèsent pour 787 000 euros
- Les autres charges de gestion : les indemnités des élus pour 43 000 euros, le services d'incendie, notre participation au fonctionnement du Centre de loisirs, le financement des fournitures scolaires pour tous les élèves, les subventions aux associations de la commune et au Centre communal d'action sociale

### **LES CHARGES FINANCIÈRES : LES INTÉRÊTS DE LA DETTE**

- Les virements à la section d'investissement
- Dans les recettes de fonctionnement on trouve
- Les remboursements sur les absences de personnels
- Les produits des services : participation des familles pour la restauration scolaire, la garderie, le Centre de loisirs
- Les impôts
- Les dotations de l'Etat
- Les dotations de la CAF
- Le revenu des immeubles

### **EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT, ON TROUVE**

- Les travaux de 2022 à régler : le lavoir, des travaux de mise en sécurité sur des bâtiments, les trottoirs sur la RD 54, le cimetière, la viabilisation du terrain communal à l'entrée de Mayou.
- Le capital de la dette
- Les programmes pour 2023 : sur l'école, le trinquet, les logements, l'aire de jeux, le terrain de sport et le lavoir. L'achat de deux véhicules pour les services techniques, un nouveau site internet, les radars pédagogiques.

### **EN RECETTES D'INVESTISSEMENT, ON TROUVE**

- Le remboursement de la TVA sur les travaux de 2021, la taxe d'aménagement, des subventions actées, et les virements de la section de Fonctionnement



# DÉPART D'ELODIE ET DE MARYSE, ET DES ARRIVÉES

Les agents de la Collectivité représentent la force vive de l'action municipale. Toutes et tous sont essentiels au bon fonctionnement des services municipaux.

Ce sont ces mêmes agents qui mettent en forme, au quotidien, les politiques portées par les Élus.

**Le Conseil Municipal adresse des remerciements très appuyés aux 22 agents municipaux, aux 10 animateurs contractuels du Centre de Loisirs, ainsi qu'aux intervenants des TAP, à nos côtés jusqu'au 7 juillet prochain.**

Parmi eux, **Elodie Saubadu.**

Elodie Saubadu, formidable directrice des accueils péri et extra-scolaires a souhaité revoir l'orientation de son parcours professionnel. Elle vient d'être recrutée par la Communauté de Communes du Seignanx pour assurer, en collaboration avec la CAF des Landes, des fonctions de coordinatrice des politiques Petite Enfance des 8 communes du Seignanx.



Elodie

Douze années sont passées depuis le recrutement, adossé à la création du Centre de Loisirs au bénéfice des familles des 5 Communes de l'intérieur, d'Elodie Labruquère, devenue Saubadu,

**Douze années de généreux investissement,** d'étalage de compétences et de mise en place d'un management rigoureux mais bienveillant. Elodie a gagné la confiance des enfants et des parents pour sa bienveillance et pour sa capacité à dénouer nombre de situations quelquefois tendues. Elle a aussi gagné la confiance des élus.

Le Conseil Municipal adresse à Elodie Saubadu ses plus sincères remerciements et ses vœux d'épanouissement et de réussite dans ses nouvelles fonctions.

**Maryse Delamare,** notre Secrétaire de Mairie, a quitté ses fonctions en mai dernier. Elle a fait valoir ses droits à la retraite après quarante années de présence dans notre Mairie.

Maryse a ainsi, dans ce laps de temps, soutenu l'action de deux Maires et de 7 Conseils municipaux. Elle l'a fait avec une grande rigueur, un réel dévouement et une multi-



Maryse

tude de compétences emmagasinées année après année, qui ont pu éclairer le parcours de ses collaborateurs et celui des élus. J'en ai personnellement largement profité. Andrésienne de vie et de cœur, Maryse représente depuis quarante ans la longévité dans son engagement professionnel, la fidélité à des valeurs de service public et un dévouement continu à la Commune et à ses habitants.

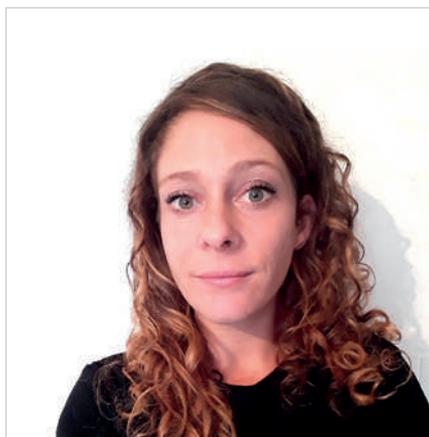
Le Conseil Municipal adresse à Maryse Delamare **ses plus sincères remerciements et l'expression de sa grande reconnaissance.**

## ANAÏS LAPOUBLADE

Je suis Anaïs Lapoublade. Après une dizaine d'années d'expérience dans l'animation, je suis arrivée à Saint André en novembre 2020, dans le pôle périscolaire, pour effectuer une alternance de 18 mois afin de préparer un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Ce diplôme permet de se professionnaliser dans le domaine de l'animation et apporte les compétences pour diriger un accueil collectif de mineurs.

A l'obtention de mon diplôme, j'ai été embauchée en tant qu'animatrice sur le groupe des grands et j'ai pu effectuer les remplacements de direction d'Elodie Saubadu et de direction adjointe de Julie Basterot. J'apportais également une aide administrative plusieurs heures par semaine.

Au départ d'Elodie SAUBADU au 1er mars 2023, on m'a confié les fonctions de directrice adjointe de l'accueil collectif de mineurs Dous Pitchouns. C'est avec joie que je remplis mes nouvelles fonctions en mettant en avant, tout au long de mon parcours, les valeurs qui me sont chères : la bienveillance et le bien être des enfants.



Anaïs



## JULIE BASTEROT

Je suis Julie BASTEROT j'ai 32 ans et 2 enfants, je suis native de Saint André de Seignanx et j'ai moi-même fréquenté l'école de Saint André.

J'ai commencé dans l'animation à l'âge de 16 ans au centre de loisirs de St Martin de Seignanx dans lequel j'ai été formée puis au service jeunesse dans l'accompagnement des adolescents en tant que Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

J'ai été embauchée à la commune de Saint André de Seignanx en septembre 2017 pour le remplacement d'Elodie Saubadu qui partait en congé maternité en janvier 2018. Cela a été une réelle fierté de travailler dans l'école que j'ai fréquentée. Elodie m'a formée sur son poste afin que je la remplace pendant un an dans ses fonctions de directrice du centre de loisirs et des accueils périscolaires.

Par la suite, un poste a été créé en 2019 sur lequel j'étais directrice adjointe du centre de loisirs, responsable des affaires scolaires, de la gestion des plannings ainsi que de la facturation du périscolaire.

Depuis le 1er mars, j'ai pris la suite d'Elodie SAUBADU qui a quitté la commune. Je suis donc responsable des accueils péri et extrascolaires de Saint André de Seignanx, et j'ai gardé la gestion des plannings des agents du péri et de l'extrascolaire. J'exerce ce métier avec passion. Je suis disponible, à l'écoute des enfants et des parents. J'accompagne mes équipes dans la bienveillance et nous travaillons ensemble sur l'écriture et la réflexion des projets à venir.

## SANDRA HOLMOSE

Je m'appelle Sandra Holmose et j'ai pris mes nouvelles fonctions à la mairie de Saint André de Seignanx en juin 2023.

Mon parcours dans la fonction publique a commencé en 2003, grâce au service remplacement du Centre de Gestion des Landes. Et après 20 ans à travailler dans des collectivités du Seignanx ainsi qu'à l'Agence d'Aide aux Collectivités territoriales, j'avais à cœur de revenir vers les habitants de Saint André et vers son équipe municipale.

La Mairie de Saint André de Seignanx représente beaucoup pour moi car c'est là que j'ai effectué mes premiers remplacements et c'est avec une certaine émotion que je peux maintenant lui apporter toute mon expérience et mon savoir-faire.



Sandra



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les premiers membres du Conseil Municipal des Jeunes ont déjà fait valoir dix propositions :

1. Faire plus de choses pour les enfants et les adolescents
2. Avoir un village plus écologique
3. Covoiturage : voitures en commun pour conduire les enfants à l'école
4. Plus de signalisation pour les arrêts de bus
5. Plus d'espace de sport : un city stade
6. Aider les personnes âgées en faisant leurs courses
7. Utiliser moins la voiture
8. Mini-bus pour aller à Saint Martin de Seignanx
9. Organiser des rencontres culturelles avec des personnes âgées
10. Visiter le SITCOM

Une première réponse a été apportée par la Mairie **avec la pose de radars pédagogiques sur la Route Départementale 817.**

Certaines demandes s'adressent exclusivement aux élus. Il reste donc au Conseil Municipal à répondre chaque fois qu'il le peut.

Lors de la troisième réunion de travail depuis leur intronisation, qui se déroulera en juin prochain, les jeunes mettront en avant trois propositions sur lesquelles ils s'engageront avec les élus adultes.

Si vous êtes né(e) entre 2007 et 2013, **vous pouvez encore rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes.**

Venez en Mairie ou appelez le 05 59 56 79 90.



# BIBLIOTHÈQUE

Avant : La bibliothèque scolaire. Ensuite Municipale et scolaire n'ont fait qu'une dans un local de l'école.

Grâce à la volonté de la municipalité et de bénévoles, l'ancien bureau de poste s'est transformé en Bibliothèque Municipale.

Elle a été inaugurée en Décembre 1998.

**Grâce aux prêts des livres de la Médiathèque des Landes**, plusieurs équipes de bénévoles se sont succédées pour accueillir les lecteurs de tous âges.

Aujourd'hui, les activités périscolaires et l'accueil de classes sont assurés quelques heures par semaine. La subvention de la commune, les dons de livres de particuliers offrent aux lecteurs un choix d'environ 1300 livres dont 750 pour enfants. Plus environ 600 livres de la Médiathèque des Landes.

Mais hélas le bibliobus nous a un peu oubliés depuis 3 ans !!

Donc si vos étagères regorgent d'ouvrages, nous acceptons les dons de livres récents et en bon état.

Nous entendons régulièrement :

*La bibliothèque est petite mais il y a tout.*

Il n'y a pas d'ordinateur ni de DVD mais votre bibliothèque est très agréable. Si vous avez le goût de la lecture venez nous rendre visite .

Maryline, Françoise, Muguette, Marilou, Nicole vous accueilleront.

**Vous pourrez emprunter gratuitement des livres de tous les styles.**

A très vite et bonnes lectures à tous de toute l'équipe.

*A la bibliothèque municipale des bénévoles accueillent petits et grands plusieurs fois chaque semaine.*

*Dernièrement, l'association Lire sur la Vague dont le Président est Jean Delas a offert de nombreux ouvrages neufs en provenance de l'Ecole des Loisirs, à la bibliothèque mais aussi à l'école.*



## HORAIRES D'ÉTÉ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Jusqu'au samedi 23 juillet, la bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels

Ensuite

Les mardis 25 juillet, 1er Août et 8 août de 11h à 12h

Les samedis 29 juillet, 5 Août et 12 Août de 11h à 12h

La bibliothèque sera fermée du 14 Août au 2 Septembre inclus





# SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre l'insécurité routière est un enjeu très important pour la municipalité. Plusieurs actions sont menées en ce début d'année :



## ROUTE DÉPARTEMENTALE 817 (TRAVERSÉE DE LA PIPETTE)

Deux radars pédagogiques sont installés sur cet axe.

**Le but principal est de sensibiliser les automobilistes au danger d'une vitesse excessive**, surtout à l'approche des deux carrefours vers Saint André de Seignanx et Saint Barthélemy et les passages protégés menant aux abris voyageurs.

Ces radars pédagogiques nous apportent aussi des informations sur la circulation.

Près de **8000 véhicules** en moyenne l'empruntent quotidiennement.

Des vitesses extrêmes ont été mesurées à **plus de 150 km/h**.

Pour compléter ce dispositif, deux panneaux 50 (rappel) sont mis en place.

## AILLEURS

Le marquage au sol des limitations de vitesse est intensifié avec un plus grand format et en blanc.

La Conseil Municipal a décidé de mettre en place des ralentisseurs, en particulier sur les Routes des Cinq Cantons et de la Pipette, mais doit s'assurer de la légalité de ces dispositifs.

Des contrôles par la Gendarmerie sont effectués.

Des panneaux « Contrôles fréquents » sont mis en place.

# TRAVAUX

Le fauchage des routes sur la Commune est réalisé par trois prestataires différents :

**Les Routes Départementales hors-agglomération** sont entretenues par le Conseil Départemental des Landes (7.5 km de route) d'après le calendrier suivant :

- Un passage accotements + virages + panneaux de signalisation courant Mai
- Un passage accotements + fossé + virages + panneaux de signalisation courant Juillet
- Un passage complet à l'automne.

**Les Routes Communales d'Intérêt Communautaire** sont gérées par la Communauté de Communes et fauchées par un prestataire privé suivant le même modèle que le Conseil Départemental. Ces routes sont les Routes du Marais, de Saint Martin de Hinx, du Mouliot, de Peyrehette, de la Fontaine, ainsi qu'une partie du Chemin de Cas-sou-Hourn soit 13 km traités en avril, juillet et octobre.

**Les Routes Départementale en agglomération (3.5 km) et les Routes et Chemins communaux (8 km)** sont gérées par la Commune et fauchés par une entreprise privée. Les chemins en cailloux ne sont fauchés que deux fois, en avril et en juillet. Les autres en avril, juillet et octobre, avec un fauchage complet fin juillet.



## RAPPEL !

Lors de constructions, les gestionnaires de voie (*Département, Communauté de Communes, Communes*) accordent aux demandeurs des autorisations d'occuper le domaine public pour implanter l'entrée, matérialisée souvent par un passage brisé. L'entretien de cet espace revient au récipiendaire.

# TONTE RAISONNÉE

La tonte différenciée ou raisonnée est l'action de laisser une partie de la pelouse à l'état sauvage afin de favoriser la biodiversité.

**Les prairies et zones enherbées sont des lieux de vie** pour de nombreuses espèces animales, on y retrouve notamment les auxiliaires du jardinier, aide précieuse pour lutter contre les ravageurs.

**Les tontes répétées sont très énergivores si l'on prend en compte le temps consacré et la consommation d'énergies fossiles.** Elles entraînent aussi une perte de nourriture pour les insectes, les pollinisateurs et ravageurs sont eux-mêmes une source de nourriture pour les prédateurs (oiseaux, chauve-souris ...). La prairie stocke le CO2 lorsque le gazon, du fait des tontes régulières, le relâche.

Les herbes hautes protègent le sol et le vivant des rayons du soleil. Dans un souci de protection de l'environnement, **la Mairie de**

**Saint-André-de-Seignanx s'engage pour le développement durable en favorisant la biodiversité** en pratiquant la tonte raisonnée sur deux nouveaux sites en plus de l'Arboretum de Camiade. Le premier étant au lotissement Mayou et le second dans le lotissement Betbeder. Il ne s'agit pas de ne plus entretenir ces zones mais de **les entretenir différemment !**

Ce dispositif consiste à faucher tardivement ou plus espacé pour laisser le temps à la nature, aux herbes de monter en graines, et ainsi adopter un mode de gestion plus respectueux de l'environnement en fonction de l'utilisation du site.

Si nous prenons un exemple récent, lors des confinements pendant l'épidémie COVID19, des études ont montré le retour des insectes, hérissons et oiseaux grâce à cette méthode.



*Goliathus* (Goliathus)  
e. *généralistes*.



# SEMAINE À 4 JOURS, CHANGEMENT DE RYTHME SCOLAIRE

Le conseil municipal a voté le 20 février dernier la demande de dérogation pour demander à l'Inspection Académique le passage à la semaine de 4 jours.

**Le conseil municipal a voté le 20 février dernier la demande de dérogation pour demander à l'Inspection Académique le passage à la semaine de 4 jours.**

Cette décision a été entérinée également par le Conseil d'école extraordinaire du 21 février. La rentrée 2023/2024 sera ainsi marquée par un changement de rythme et la fin des TAP. Les enfants n'auront plus classe le mercredi, mais ils pourront être accueillis au centre de loisirs les mercredi matins à 7h10 (inscription obligatoire, accueil payant). Pendant 10 ans, les TAP ont marqué des centaines d'enfants qui ont pu découvrir, gratuitement, des dizaines d'activités sportives et culturelles et ce 3 fois par semaine, tout au long de l'année. Ces ateliers sont proposés par des animateurs de la commune, des intervenants extérieurs et des bénévoles passionnés, généreux et d'une patience à tout épreuve ! Nous tenions à les saluer et à les remercier très chaleureusement pour leur implication, et l'accompagnement de nos jeunes andrésiens pour certains depuis plusieurs années. Grâce à eux, nos enfants ont pu bénéficier d'ateliers particulièrement variés tels que la

capoeira, le théâtre, la danse, le cirque, le tennis, la pétanque, le rugby mais aussi les activités manuelles, les contes, la lecture, les jeux de société, ou encore le jardin. Les TAP nécessitent une organisation complexe, mise en difficulté notamment par la difficulté croissante de recruter des animateurs disponibles.

**Ces difficultés s'accroissent depuis 3 ans et le début de la crise du COVID 19**, impactant fortement la gestion au quotidien des ateliers. Les jeux libres prennent de plus en plus de place pour pallier cette problématique. La volonté de proposer des animations à visée pédagogique a toujours été un objectif prioritaire. Les jeux libres ont certes leur intérêt mais ils ne doivent pas devenir la norme. Ces difficultés croissantes ont été un des déclencheur de la décision des élus. Aujourd'hui une page se tourne. Elus et agents réfléchissent désormais à mettre en place un projet pédagogique qui aura pour objectif de toucher le plus grand nombre d'enfants possible.

## LES TAP EN CHIFFRES

- 13 ateliers par jour
- 39 ateliers chaque semaine
- 160 enfants en moyenne par jour
- 12 animateurs employés par la Mairie
- 9 intervenants extérieurs
- 3 bénévoles
- 33 000€ de budget annuel



# ACTIONS PARENTALITÉ

Depuis la rentrée de septembre 2022, quatre soirées ont été organisées pour aborder des thématiques d'actualité suscitant questions, inquiétudes et débat. Ces actions ont été menées avec le soutien de la CAF dans le cadre du REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).

**L'association « Courant d'Être »** a proposé le spectacle « *Débranche toi* ». Parents et enfants sont venus nombreux pour découvrir les différents sujets abordés par les acteurs : réseaux sociaux, jeux vidéos, surexposition aux écrans et aux téléphones.

Le public a également pu découvrir un sujet d'actualité, le numérique responsable par le biais de la conférence proposée par **Fabien Zaccari**, Directeur des Systèmes d'Informations et expert en numérique responsable. Notre utilisation des outils numériques ne cesse de s'accroître, l'impact environnemental de ces technologies également. Le numérique responsable permet de réfléchir et proposer des alternatives pour limiter autant que possible cet impact.

**La structure Log'In Prévention** est intervenue dans le cadre du centre de loisirs mais également au cours d'une soirée ouverte au grand public, pour aborder les dangers du numérique et notamment les risques liés aux réseaux sociaux. L'objectif était de rappeler les règles qui régissent les réseaux sociaux (limite d'âge par exemple), et de proposer des solutions face aux difficultés rencontrées.

**Christine Capdevielle**, professeur de Théâtre et ses jeunes acteurs ont proposé un spectacle dédié au harcèlement. Les enfants ont imaginé et mis en scène différentes scénettes pour aborder ce délicat sujet. **Stéphane Picquemal**, psychologue, a ensuite ouvert le débat et répondu aux questions des parents et des enfants.

Chacune de ces soirées a été suivie d'un débat autour des thématiques abordées, l'occasion d'évoquer des situations vécues, d'échanger autour des solutions existantes ou à développer.

Ces actions seront renouvelées à la rentrée et tout au long de l'année.



# UN ACCUEIL DÉDIÉ AUX COLLÉGIENS DÈS LA RENTRÉE

A compter de septembre 2023, un accueil sera ouvert pour les collégiens, du lundi au vendredi de 7h10 à 8h00 et de 17h00 à 19h00.

Cet accueil aura lieu dans une salle dédiée au sein de la garderie et pourront mener des activités au calme en attendant soit leur bus le matin (l'arrêt étant située sur le parking de la Mosaïque), soit la venue d'un parent le soir.

Certains enfants vivent à distance des arrêts de bus, et certains parents contraints par leurs horaires de travail, ne peuvent les déposer à l'arrêt de bus aux horaires de départ pour le collège. Cet accueil permet de proposer une solution sécurisée.

**L'inscription sera obligatoire et le service payant.**

Pour toute demande de dossier ou de renseignements, contacter Julie Basterot, Directrice de l'ACM Dous Pitchouns, au 05 59 56 79 60 ou par mail: [affairescolaires@saintandredeseignanx.fr](mailto:affairescolaires@saintandredeseignanx.fr)



## PLAN CANICULE

Le changement climatique est une réalité dans notre pays, les étés deviennent de plus en plus chauds et secs. Il est donc indispensable de protéger les plus vulnérables face à cette situation.

**Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre**, le plan canicule sera mis en place sur tout le territoire.

**Les personnes les plus vulnérables** peuvent solliciter leur inscription sur le registre des personnes fragiles auprès de la mairie. Suite à cette inscription, un membre du CCAS accompagnera le bénéficiaire tout au long de la période, en passant régulièrement si besoin, et en rappelant les préconisations d'usage. **Cet accompagnement peut se poursuivre tout au long de l'année.**





# DEMAIN, UNE SURFACE COMMERCIALE À SAINT ANDRÉ ?

Dans les années 80, notre village offrait des services étoffés à la population sous la forme de cinq bars-restaurants, trois épiceries, deux boulangeries-pâtisseries.

En même temps, un prêtre habitait au presbytère. Le regroupement des paroisses a, un peu plus tard, conduit le prêtre à s'installer à Saint Martin de Seignanx et à délaissier le presbytère de Saint André.



Quant aux commerces, leur disparition est due à deux facteurs : la construction de supérettes, de supermarchés et d'hypermarchés, d'abord sur Anglet, puis à Saint Martin et à l'entrée de Bayonne, à Tarnos ainsi qu'à Tyrosse et récemment à Ondres. Mais aussi parce que **nos épiceries étaient implantées dans les maisons d'habitation de leurs propriétaires, empêchant toute reprise après leur cessation d'activité.**

Cette deuxième cause a également agi sur la disparition de quatre des cinq bars-restaurants, le « Haou », les « Cinq Cantons », « l'Hôtel » et « chez Babeth ». Seul le restaurant « La Pipette » a continué, un temps, à proposer ses services. Il est aujourd'hui en phase de reprise.

Anticipant ces événements, les élus des années 90 avaient projeté un bar-restaurant-épicerie au cœur de l'aménagement d'Andriou. Et à l'origine du projet Andriou, les gérants de l'époque devaient aussi tenir une épicerie. Elle prenait place dans le local, municipal lui-aussi, qui accueille aujourd'hui la boulangerie. Un escalier reliait l'épicerie au bar. Pour l'épicerie, le constat d'échec a été rapidement flagrant. Propriété de la Commune, le bar-restaurant aujourd'hui « Café des Fleurs » est à ce jour le seul qui offre une réponse dans le domaine de la restauration.

Depuis, diverses tentatives ont été opérées pour proposer une offre commerciale. Depuis cette dernière tentative, l'accent a été mis sur la taille du local qui se devait de dé-

passer les 50m<sup>2</sup>, insuffisants, du projet initial d'Andriou.

D'abord, un projet porté par le groupe Leclerc, sur la Route Départementale 817, a été retoqué par le Schéma de COhérence Territoriale le SCOT.

Un autre projet, porté par des particuliers, envisageait d'investir la maison du Bourg détruite depuis. Sans succès.

**Demain, notre Commune peut-elle ou doit-elle accueillir une surface commerciale ?**

Des contacts sont pris avec les groupes U et Casino, ainsi qu'avec le groupe API et récemment avec le groupe Leclerc.

Il ne s'agit pas des mêmes offres et les réponses sont donc différentes.

La réponse passe aussi par un projet de localisation et pour l'occasion, par changement de zonage dans le futur Plan Intercommunal d'Urbanisme porté par la Communauté et devant être approuvé par le SCOT et par l'Etat.

**Une demande a été faite en ce sens sur le terrain qui sert aujourd'hui de parking pour les fêtes d'été.**

L'an dernier, en janvier et en février, j'avais, avec les élus, initié des rencontres citoyennes autour de deux réflexions : « Notre village aujourd'hui. Saint André demain ». Comme beaucoup d'autres sujets intéressants les Andrésiens, la question de l'intérêt et du besoin d'une offre commerciale à Saint André avait toute sa place dans ces échanges souhaités. Sur l'ensemble des quatre réunions proposées, quatorze Andrésiens s'étaient déplacés en Mairie.

**Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour aborder de front ce dossier.**

Jean Baylet



# LES SAUVAGES MODERNES, LA LANGUE DU CŒUR



Phillippe Parrouffe et son fils Robin ont passé 45 jours sur le Marché de Noël de Montreux en Suisse. Il s'agit d'un des plus réputés et des plus prestigieux marchés de Noël en Europe.

**Installé au bord du Lac Léman, ce marché draine plus de 800 000 visiteurs. Philippe et Robin ont disposé là, d'un chalet de 6 mètres-carrés dans lequel ils ont exposé leurs productions. Ils avaient également été retenus aussi pour les marchés de Noël d'Anglet, de Pau et de Bordeaux, mais père et fils ont choisi Montreux.**

Phillippe Parrouffe est un personnage haut en couleurs au parler vrai et aux convictions profondément défendues dans sa vie personnelle ainsi que dans les multiples activités qu'il a portées ou qu'il porte aujourd'hui. A Montreux, Philippe et Robin ont présenté leur production de planches en bois

Au départ, est la crise sanitaire. Elle laisse Philippe un peu désœuvré. Protecteur de la forêt, **en combat permanent pour sa préservation et contre la déforestation**, il mène des actions pour défendre et maintenir voire développer les espaces boisés. Il organise aussi des stages pour partager sa passion et ses convictions. Pendant le confinement, il veut poursuivre la fabrication de nichoirs à partir de bois morts et dans ce but, il récupère, auprès d'un ami, des planches très abîmées provenant du

plancher de la Citadelle de Bayonne. Plusieurs siècles sont dans ce bois.

**Lorsqu'elles sont mises au rabot, ces planches inspirent Philippe qui convie Robin à partager ses émotions.** Leurs impressions se transforment en certitudes. Ce bois

et d'autres, anciens et prétendument perdus et oubliés, vont revivre sous leurs mains. Ils s'essayaient à la confection de planches de table. Tous les deux vont se lancer un défi : faire de chaque planche un objet d'art unique réalisé à partir de toutes les essences de bois qu'ils pourront récupérer, quelquefois très loin de Saint André.

**Robin se forme et construit des compétences.** L'atelier de fabrication sera installé dans une dépendance de leur maison, l'ancien presbytère. Fidèles à leurs valeurs, ils se lancent avec humilité mais une grande conviction. Ils égrènent les

marchés et se réservent le droit de choisir leurs acheteurs. Ils se font connaître comme « Les sauvages modernes ». A ceux qui, conquis par les objets proposés, n'ont pas pris d'argent, ils confient la planche choisie et proposent au client oublieux de régler plus tard. Personne ne trahira cette confiance.

**Désormais, ils vendent leurs planches, en direct à des particuliers ou à des professionnels de la restauration.** Mais ensemble, ils racontent aussi une histoire, l'histoire

du bois, de chaque bois. Idéalistes, ils créent une langue du cœur entre le bois, leur talent dans l'opération de façonnage et les acheteurs. Un même arbre a permis de fabriquer plusieurs planches qui se retrouvent maintenant dans différentes maisons en différents lieux.

Lorsque je les ai visités, ils m'ont montré une planche, superbe, réalisée à partir d'un chêne foudroyé qui renvoie à l'observateur, ses innombrables rainures, stries et couleurs qui en font un objet singulier et unique, une vraie

œuvre d'art que l'on a besoin de regarder, de toucher, de sentir même.

Phillippe

« TOUTES NOS PLANCHES SONT DES ŒUVRES D'ART UNIQUES, ELLES PORTENT TOUTES UN PRÉ-NOM RÉFLÉCHI. NOS BOIS ONT MAJORITAIREMENT PLUS DE 100 ANS ET SONT CHARGÉS D'HISTOIRE. ILS PORTENT L'ÂME DE LA FORÊT RÉSILIENTE. »

# JOURNÉE DU TUE-COCHON



Préparation des boudins



Remise du chèque

Une belle initiative des « Bagans de Sent Andriou » de Saint André de Seignanx au profit de la Ligue contre le cancer.

Après deux années blanches à ne penser qu'au vide, on ne doutait pas de faire le plein pour cette réédition du « Tue Cochon » en date du Samedi 11 février 2023 à St André de Seignanx.

**Le club des Bagans de Sent Andriou est à l'initiative de cette manifestation à but caritatif.** Sont invités à y participer l'ensemble des associations de la commune ainsi que toutes les bonnes volontés individuelles, le tout dans le cadre d'un strict bénévolat.

**Pas moins de 4 réunions sont nécessaires pour en assurer la logistique.**

Il faut créer, imprimer, distribuer les invitations dans les différents quartiers, lister / faire les courses, inventorier le matériel nécessaire, le récupérer, monter / démonter le chapiteau abritant la zone de préparation du repas, confectionner les boudins, mettre en place la salle avec tables, couverts, chaises, pourvoir au nettoyage / rangement dudit matériel, veiller à la propreté des lieux.... Il y a du pain sur la planche et chacun est invité à mettre la main à la pâte.

Le jour J, dès 8h du matin, tout le monde est à son poste pour entamer cette longue journée de préparation. Comme dans toute fourmilière, nous avons nos reines zélées prénommées Maité / Cathy / Pierrette secondées « d'ouvrières » et de « soldats », qui cuisinent sur place le menu proposant Potage - Boudin Tomate - Cochon à la plancha - Salade - Fromage - Dessert avec Vin rouge ou rosé - Café - Digestif

Tout le monde s'affaire et chaque rouage a son utilité. Dans une salle comble, les convives étaient servis à table grâce à l'appui des jeunes du comité de fêtes.

Au bout du compte, **un investissement payant avec la remise d'un chèque de 1 500 euros à Madame Françoise JEANGUYOT représentante de la Ligue contre le cancer par M. Michel SUHUBIETTE**, président des Bagans en présence de M. Jean BAYLET, maire de Saint André de Seignanx lors d'un « Tiap » organisé le vendredi 31 mars 2023.

**Un grand merci à l'ensemble des bénévoles**, aux Bagans, aux présidents (tes) des associations de l' ACCA, de l' ASC, du « Club Evasion » de « Chœur and Co », de l'Entraide du Seignanx, aux jeunes du Comité des Fêtes ainsi qu' à notre Maire M. Jean BAYLET et son équipe municipale pour leur soutien qui ont permis de faire de cet événement une belle réussite.

A l'année prochaine, nous l'espérons, pour une autre journée alliant convivialité et générosité... Il y a tant d'autres causes en souffrance.

Pour le club des Bagans - le secrétaire Luc MANKA -



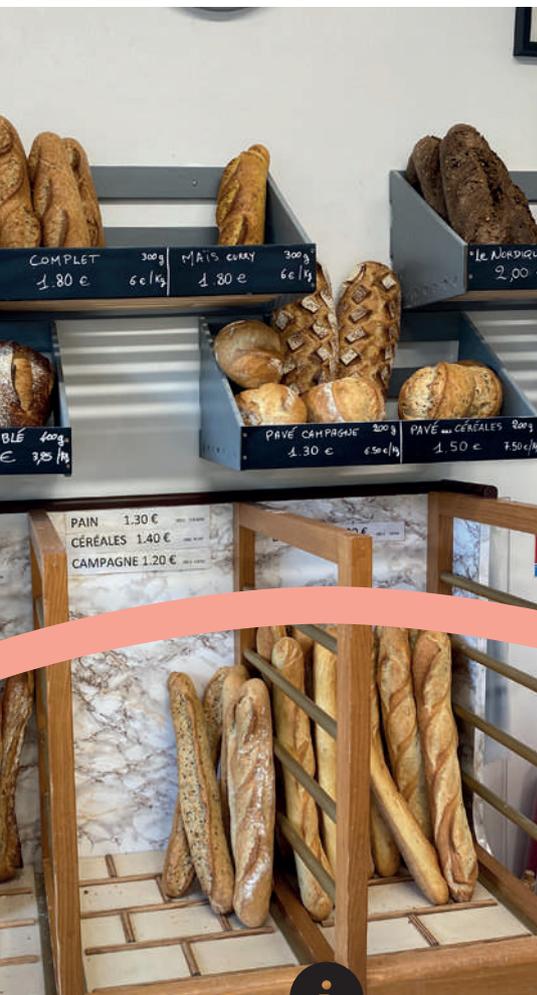
# UNE NOUVELLE BOULANGERIE AU CŒUR DE ST ANDRÉ !

Début décembre 2022, Corinne et Michel ont ouvert une boulangerie sur la place Andriou.

Michel, boulanger depuis 36 ans, travaillait dans une boulangerie sur Bayonne et souhaitait se rapprocher du village.

En octobre, ils ont entrepris des travaux dans le local où était situé anciennement le dépôt de pain Barthouil. **Ils ont entièrement réaménagé et équipé l'espace, afin de pouvoir fabriquer et faire cuire le pain sur place.**

Aujourd'hui, ils proposent une offre variée de pain et de pâtisseries. Michel est en « charge » du pain et un large éventail en découle : baguette, pain de campagne, pain nordique, pain au maïs... **Tous les pains sont fabriqués à partir de farine française.** Corinne, elle, s'occupe des pâtisseries : Pastis, Brioche, Cake aux fruits, biscuit sec ... ou des formats individuels : éclair, gâteau russe, tarte aux pommes... Si vous souhaitez des pâtisseries au format familial, il vous suffit de les commander !



## LES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi

7h-13h et 16h-19h30

Samedi

7h-12h30 et 16h-19h30

Dimanche matin

7h-12h30

(fermé le lundi)

### Sur Juillet-Août

Du mardi au vendredi

7h-13h et 16h30-20h

Samedi

7h-12h30 et 16h30-20h

Dimanche matin

7h-12h30

(fermé le lundi)



# RAPPEL : ARRÊTÉ NUISANCES SONORES

## JARDINAGE

Bruit des engins utilisés par les particuliers

L'utilisation des engins équipés de moteurs électriques ou thermiques comme les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les tronçonneuses est autorisée :

- De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Les mêmes horaires s'appliquent pour le bricolage.

## HABITATION

**Le repos et la tranquillité de toute la population doivent faire l'objet d'un strict respect.** La puissance des appareils de diffusion sonore devra être réglée de façon modérée afin de ne pas perturber la tranquillité du voisinage.

## PETARDS ET AUTRES ARTIFICES

Dans la commune de Saint André de Seignanx :

Le jet de pétards

- Leur utilisation dans de lieux comportant un rassemblement de personnes dans les immeubles, la vente de tous artifices aux mineurs non-accompagnés de leurs parents ou non expressément autorisés par eux
- L'utilisation de feux d'artifice

Sont strictement interdits sauf autorisation exceptionnelle accordée par le Maire.

## BRULAGE DE VEGETAUX

Dans Les Landes, **le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année.** Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Au-delà des risques d'incendie, le brûlage de ces déchets émet de nombreux polluants dont des particules et des gaz particulièrement nocifs pour l'environnement et la santé. Attention, les incinérateurs de jardin ne sont pas autorisés et polluent également.

*En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450€ peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).*

## NOUVEAU SUR LA COMMUNE

### L'Artisane du soin

*Du lundi au vendredi et le samedi matin sur demande.*

Soin du visage sur mesure, massages, drainage lymphatique méthode Renata França, épilations à la cire ou au caramel, vernis semi-permanent, beauté des pieds...

-

Facebook et/ou Instagram @lartisanedusoin

Prise de RDV par SMS ou Whatsapp 06 65 48 92 50  
www.lartisanedusoin.fr

### L'Atelier des élixirs

*Du lundi au vendredi ; consultation naturopathie et iridologie sur RDV.*

La santé au naturel. Des herbes, des plantes, des minéraux, des oracles et du conseil personnalisé.

-

06 03 65 67 18

### Kiki et Graminées

*Créations florales personnalisées*

-

06 41 20 44 71

kikietgraminees@gmail.com

### Marion Claveirole

*Assistante sociale libérale*  
Conseil social, aide aux démarches, accompagnement aux changements.

-

06 67 95 61 54

contact@indiza.fr



# MÉDAILLÉS JEUNESSE ET SPORT



C'est avec fierté que nous partageons ce moment riche en émotion vécu par des Saint Andriinois présents lors de la cérémonie de remise de médailles.

En effet, le 20 décembre dernier à Pontonx sur Adour, deux personnes de notre village se sont vues décorer de la Médaille de bronze, de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

- **Nelly Behoteguy**, «pour son engagement dans la pelote basque, l'enseignement auprès des jeunes et la transmission des valeurs de ce sport dans la durée»,
- **Pascal Lannebère**, "bénévole depuis plus de 20 ans, avec un engagement remarquable dans diverses disciplines (tennis, foot en salle), pour une transmission de son savoir avec bienveillance".

## MAYADES 2023

Les Mayades 2023 ont été une belle réussite, grâce à la participation enthousiaste de tous les Andrésiens et Andrésiennes.

Le week-end festif a débuté le vendredi 28 avril avec la traditionnelle plantation du mai chez un membre de l'association, marquant ainsi le début du week-end des Mayades.

Le lendemain, la plantation du mai en l'honneur de la commune a été suivie **d'un repas landais rassemblant plus de 170 personnes.**

Le dimanche, le comité des fêtes s'est rendu chez Fanny Barthe, adjointe au maire et marraine du comité des fêtes, pour un repas convivial.

Les président(e)s expriment leur gratitude envers toutes les personnes présentes lors du repas, ainsi qu'à Thomas, Mathieu et Fanny pour leur accueil chaleureux. L'implication des nombreux bénévoles du comité a permis une belle réussite de l'événement. **Avec l'arrivée des beaux jours, les préparatifs pour les fêtes d'été commencent.** Le comité compte sur la générosité de chacun pour les aider à organiser de magnifiques fêtes en 2023, riches en activités et divertissements. Ensemble, nous pouvons faire de ces fêtes d'été un moment inoubliable pour **ce village où il fait si bon vivre.**

Clémence et Nathan



# SAINT ANDRÉ DES ARTS

L'association SAINT ANDRÉ DES ARTS a commencé les préparatifs et le recrutement des artistes pour la 9ème édition de l'exposition « AU FIL DE L'ART ». 25 Artistes, peintres, sculpteurs, céramistes et photographes exposeront leurs oeuvres d'art contemporain les 23 et 24 septembre 2023.

Le parcours débutera à la salle Mosaïque et continuera à la maison de la nature, l'école, la salle informatique et l'église. Le vernissage, samedi soir, sera accompagné d'un SHOWCASE et apéritif.

Pendant ce week-end vous aurez la possibilité d'assister ou participer aux ateliers RAKU, une technique ancestrale japonaise de cuisson de sculptures ou poterie, en argile. **Pour les enfants il y aura un CONCOURS DESSINS.** Ce weekend artistique se terminera dimanche soir avec le PRIX PUBLIC pour le meilleur artiste, remise du prix pour le/la gagnant(e) du concours de dessins et le tirage au sort de la TOMBOLA.





# LOUS BAGANS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Compte rendu de la Réunion Sécurité Routière organisée par «Lous Bagans» de Saint André de Seignanx le mardi 25 avril 2023 salle la Mosaïque.

Une cinquantaine de personnes était présente dont des membres du club voisin de Biaudos auxquels était rendue la politesse d'une invitation précédente. On était en droit d'espérer un peu plus de monde pour cette réunion très intéressante, ouverte à tous. Le premier sujet abordé sur la différence entre un sens giratoire et un rond-point provoquait d'emblée une embardée dans l'assistance. Certains un peu déstabilisés commençaient à tourner en rond ayant perdu les pédales et le sens des priorités ! D'où l'utilité de réactualiser son interprétation du code de la route. **Combattre les idées reçues sur la consommation d'alcool ou la fatigue au volant, c'est remettre les usagers face à leur responsabilité.** Les faits divers dramatiques sont parfois l'occasion de stigmatiser les personnes âgées jugées trop accidentogènes. Les voir participer à ces réunions démontre au contraire leur souci de rester à un bon niveau de pratique. Il n'est jamais trop tard pour mieux faire. L'aptitude intellectuelle ou physique de conduire doit-elle être jaugée au cas par cas ou réglementée par une loi fourre tout qui pourrait s'avérer discriminatoire ? Vaste débat. Mme Annick HARGUES pour le club de BIAUDOS et M. SUHUBIETTE Michel pour le club des « Bagans » clôturaient la séance en remerciant les bénévoles de la sécurité routière et les participants avant de les inviter au pot de l'amitié pour partager un pastis... Une pâtisserie landaise très peu alcoolisée à consommer avec excès !

« Lous bagans de Sent Andriou » le secrétaire Luc MANKA



## CHŒUR AND CO

L'association Chœur and Co termine sa 10ème saison, forte de 42 adhérents qui se retrouvent tous les jeudis à partir de 19h30 dans la salle Mosaïque pour chanter ensemble de 20h à 22h sous la direction de notre cheffe de chœur, Mimi Rémazeilles et accompagnés de Surya Mathieu, guitariste.

Le répertoire essentiellement issu de la chanson francophone contemporaine comprend aussi quelques titres en anglais ou autres langues, adaptés pour le chant polyphonique à 3 ou 4 voix.

Si vous aussi, vous avez envie de chanter, n'hésitez plus. Pas besoin de connaissances en solfège. Les hommes sont particulièrement les bienvenus. Nous nous produisons en public lors de diverses animations et concerts qui nous permettent de rencontrer d'autres chorales et associations et de vivre de nombreux moments conviviaux, comme tout récemment à Dax, Saint-André ou Biaudos. Prochain rendez-vous: la Fête de la Musique à Bayonne ! Nous envisageons aussi des animations dans le village pour 2023. Alors, à très bientôt !



# L'ENTRAIDE DU SEIGNANX

L'association l'ENTRAIDE DU SEIGNANX, située 50 Place de la Mairie salle Béthanie à Saint Martin de Seignanx, accueille tous les jeudis matin de 9h à 12h sur rendez-vous des familles défavorisées et personnes isolées du Seignanx.

## Diverses actions sont en place pour subvenir aux besoins essentiels

- Favoriser la réinsertion professionnelle et lutter contre l'isolement
- Organiser des animations, réunions et autres manifestations
- Contribuer à la restauration d'un lien social en développant l'entraide et la solidarité
- D'être Accompagné(e) dans vos démarches administratives et informatiques (CPAM, CAF...)
- Une conseillère en insertion vous conseille et vous apporte une réponse personnalisée
- Aide financière (alimentaire ou carburant)
- De participer à l'action de prévention santé (tabagisme, alcool en lien avec la CPAM)
- Notre partenaire emploi vous recrute pour travailler en alternance (contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage), en CDD ou CDI au sein de ses entreprises.

## Activités gratuites

- Entretien ordinateur en panne
- Accès Coiffeuse (une fois par mois)
- Soutien scolaire organisé par une institutrice
- Entrées parc attraction gratuit pour enfants été
- Entrées cinéma CGR....



entraideduseignanx40390@gmail.com  
06.80.22.61.58

## SALON DE PRINTEMPS

Les 15 et 16 avril derniers s'est tenu pour la 8ème édition, le Salon du Printemps à la Salle Mosaïque, avec des créateurs(trices) vendeurs(euses) fidèles mais également de belles nouveautés et rencontres.

Sans oublier les stands des Associations «Les Petits Rémis, Rémi Taupiac : donner c'est la vie» et «Caminante» qui nous ont proposé leurs créations artisanales. Et pour la première fois, la toute jeune Association «Païs Saint André» qui nous a régalé autant avec le repas qu'avec leurs succulentes crêpes. Un grand merci pour leur aide et leur bonne humeur. Bonne nouvelle ! Ils seront présents au Marché de Noël pour le plaisir de nos papilles le dimanche 3 décembre 2023. On vous y attendra encore plus nombreuses et nombreux.

Sylvie BESSONART,  
Présidente de Association Bien Etre et Partage





# UNION DES COMBATTANTS : PORTE-DRAPEAU

Représentant de l'Union des Combattants de Saint André de Seignanx, Bernard TECHENE a participé à la journée nationale des porte-drapeaux des Landes.

L'Union départementale des associations de combattants et victimes de guerre (Udac) organisait, avec la commission mémoire du Service départemental de l'office des combattants et des victimes de guerre (ONACVG), **une journée des porte-drapeaux, dimanche 23 avril, afin d'honorer ceux qui, toute l'année dans les communes du département, aux cérémonies comme aux obsèques, portent les couleurs nationales.**



# INFOS : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le FestiMai a commencé à Saint-André de Seignanx !

L'émotion et la joie étaient au rendez-vous vendredi 5 mai au Mur à Gauche de Saint-André de Seignanx. Sur un air de Yann Tiersen, les 4 musiciennes d'Oum Pa Pa sont tour à tour entrées sur scène accompagnées de leur instrument autour de la pièce maîtresse de ce petit orchestre d'un soir : l'accordéon ! Souvent associé au bal musette, cet instrument n'est pourtant habituellement pas représenté dans les ensembles classiques.

Et pourtant, l'expérience de ce vendredi 5 mai au soir dans la salle comble du Mur à gauche de Saint-André de Seignanx a démontré ô combien il se marie à merveille avec les flûtes (traversière et piccolo) et le violon (alto pour l'occasion) ! Le spectacle de l'Ensemble D'Cybèle est un savant mélange entre le « classique » et le monde du « clown ». **Elles ont su embarquer la salle et la faire voyager d'émotions en émotions en alliant le rêve, l'humour et la fantaisie.**

Un cocktail de bienvenue idéal pour le lancement de ce 24ème FestiMai dont l'inauguration officielle avait eu lieu quelques minutes avant à la mairie !



## Les chantiers de la Communauté de communes

### LA ROUTE DU MARAIS : UN CHANTIER CONSÉQUENT MAIS IMPÉRATIF

**Suite aux inondations et aux éboulements successifs des accotements, l'accès à la route du Marais connaît un accès limité depuis de nombreux mois.** Au regard de la dangerosité de cette route, la Communauté de communes procède à une mise en sécurité complète et à la consolidation de la berge depuis le mois de février. Les travaux, très importants, entraînent la fermeture de cette route.

Aujourd'hui, des difficultés d'approvisionnement dans la fourniture des matériaux nécessaires au renforcement de la berge entraînent un retard sur ce chantier. La route sera fermée à la circulation jusqu'au début du mois de juin.

La prolongation des déviations vers Labenne, contraignantes pour les usagers de cette voie, sont malheureusement nécessaires pour permettre la réalisation de ces travaux au budget conséquent (575 000€ TTC).

### ÇA MONTE AU FUTUR PÔLE DE SOLIDARITÉ ET DE SANTÉ DU SEIGNANX !

**Si vous êtes passés récemment au bourg de Saint-André de Seignanx, vous avez pu constater que les travaux de construction du Pôle avancent !** Ce bâtiment, co-financé par l'Etat, le Département des Landes, XL Habitat et la Communauté de communes du Seignanx, devrait être livré en 2024. Il accueillera des professionnels de santé, une salle d'activités et des logements pour résidents âgés autonomes.





# PATRIMOINE DE SAINT ANDRE DE SEIGNANX

Le Conseil des Sages, partant du constat qu'une grande proportion de la population de la commune est d'implantation récente, a pensé que ces nouveaux habitants (et plus anciens) prendraient plaisir à connaître (ou redécouvrir) l'histoire de notre village.

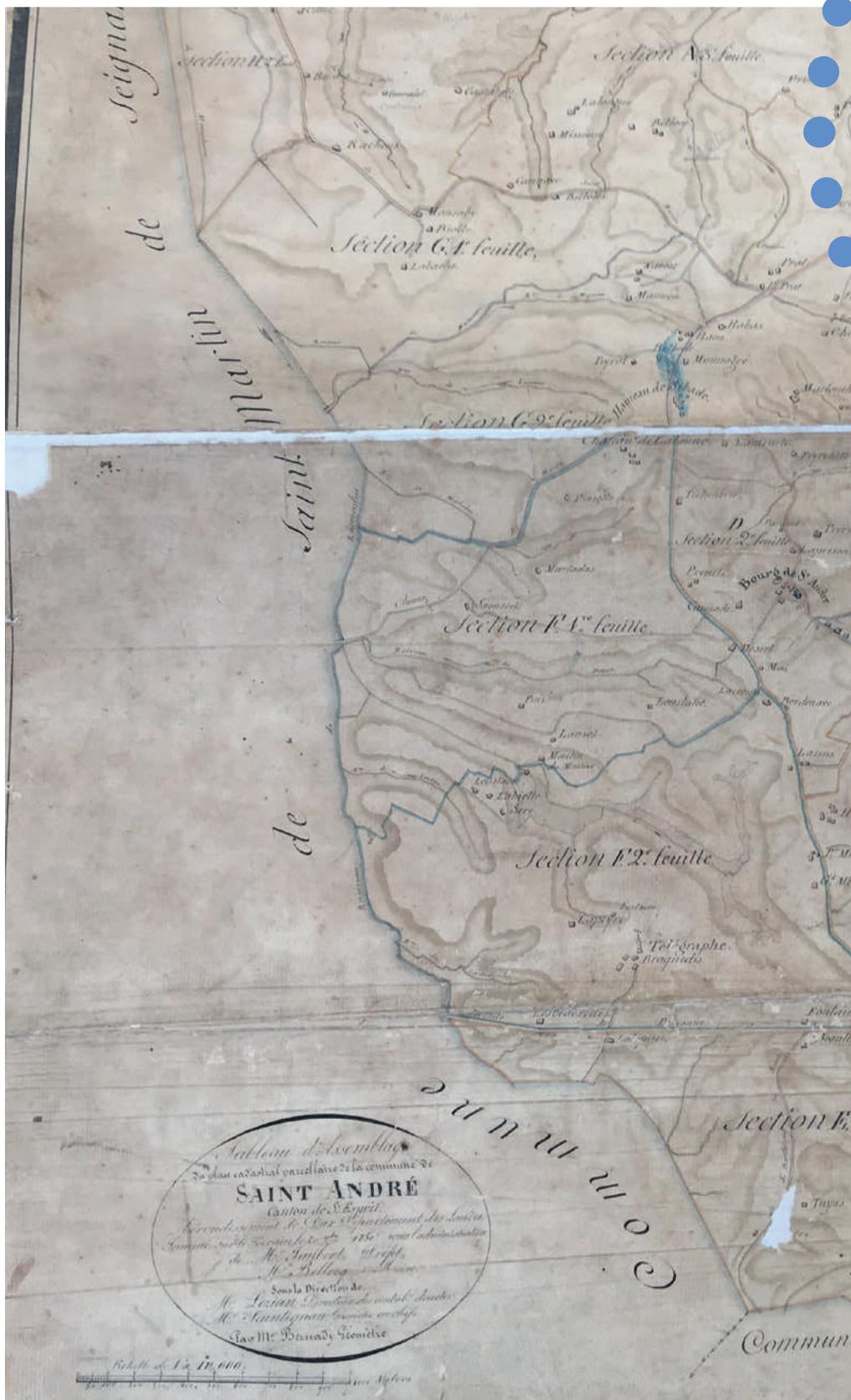
A cette fin, nous vous proposons de partager le travail de mémoire qui a été mené en 1990-92 par l'Amicale des Retraités « Lous Bagans de Sent Andriou » puis intégré dans l'ouvrage collectif « Racines et Mémoires de nos Landes » (publié en 1993) rassemblant les témoignages des clubs de retraités du Marenne et du Seignanx.

Nous avons divisé les pages du livre relatives à Saint André de Seignanx en **5 articles** que vous découvrirez dans les prochains journaux municipaux :

- « Situation géographique, histoire et population » ;
- « Le marais d'Orx » ;
- « Saint André, affaire de famille napoléonienne » ;
- « L'église de Saint André de Seignanx par ses archives » ;
- « Histoires et traditions »

Voici donc pour commencer « Saint André de Seignanx : situation géographique, histoire et population ».

**Bonne lecture.**



Cadastre 1850



## LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Saint André de Seignanx est situé sur une colline, entre deux ravins qui aboutissent aux canaux de Cou-danette, du Moura-Blanc, de Buret et de Moussehouns.

La commune d'une superficie de 1918 ha est distante de :

- 4 km du chef-lieu de canton : Saint Martin de Seignanx
- 15 km de Bayonne
- 90 km de Mont de Marsan

Son altitude : 50 m au pied de l'église, et 70 m à « Broquedis », point culminant.

Nous sommes donc loin d'altitudes impressionnantes attribuées à la Révolution, puisque Saint André de Seignanx fut baptisée « Haute-Montagne ».

Sur les points élevés, de belles et nombreuses habitations sont bâties. Le Bourg domine et du clocher de l'église on découvre une étendue immense de pays. Plusieurs autres clochers peuvent se compter, et l'on pouvait en 1870, avant la poussée de la végétation et des forêts, apercevoir entre autres ceux de Saubrigues, Saint-Vincent, Saint-Lon, Saint-Geours, Guiche, Biaudos, Saint Martin de Seignanx, Saint Barthélémy, et Mouguerre. Le phare de Biarritz se distingue à l'œil nu.

D'un côté, la vue est bornée par une immense ligne noire à l'horizon, formée par les pins du Maren-sin ; de l'autre on pouvait voir alors de riants côteaux venant s'allier à ceux de l'Adour, recouverts de vi-

gnobles, aujourd'hui pratiquement disparus, de bois et landes. **Très rapprochées et formant un rideau féerique, se déroulent majestueusement les hautes montagnes des Pyrénées**, dont les pics inaccessibles aux hommes conservent toujours leur blanc manteau de neige, et dominant comme des géants les immenses découpures qui, d'ondulation en ondulation, viennent se jeter dans les Gaves et dans l'Adour.

Par les belles soirées d'été et les claires matinées d'automne, on aperçoit distinctement les pics du Midi d'Ossau (2956 m), le pic du Ger (2600 m), la montagne d'Urrugne, celle des Trois Couronnes et la Rhune (900 m).

## SON RELIEF

**Le pays est fertile.** Il y a bien encore quelques pignadas et des landes, mais entrecoupés de champs cultivés dans la plus grande partie du finage, et quelques vignobles, presque disparus de nos jours.

Le sol sablonneux offre par place de couches de falun ou d'argile et de cailloux agglomérés. La couche superficielle des collines est généralement de nature argileuse. La marne y forme dans beaucoup d'endroits des bancs considérables, tandis que dans quelques autres ce sont des amas de sable qu'on y découvre.

## L'HYDROGRAPHIE

La commune de Saint André appartient à la fois au Bassin de l'Adour, pour sa partie méridionale, et au Bassin du Marais d'Orx qui déverse



ses eaux dans l'Océan à Capbreton par le canal du Boudigau.

On y comptait deux étangs, celui de la Moulasse, à 4 km au nord-est du Bourg, de 13 ha, avec son ancien moulin désaffecté qui connût pendant la dernière guerre une pleine activité, recherché l'été par les pêcheurs.

Le deuxième étang, le « Mouliot », 5 ha, connût aussi pendant la même période une égale activité, mais la rupture de sa digue au cours des années 50 le vida complètement de ses eaux.

### L'HISTOIRE DE SAINT ANDRÉ

La commune se trouvait dans le territoire occupé par les Tarbelliciens dont la métropole était Aquae Tarbellicae (Dax).

**Avant la conquête romaine** elle était occupée par une peuplade qui ne voulut pas résister à l'invasion. Plus tard, Saint André se trouva compris dans la Novempopulanie, ou troisième Aquitaine (capitale Eauze) lorsque la Gaule fut divisée en 17 provinces.

Les Barbares la traversèrent en l'an 406 lorsqu'ils envahirent l'Espagne et les Wisigoths y établirent leur domination. Ce qui tend à le prouver, c'est le nom d'Alaric, donné à la colline qui sépare les communes de Saubrigues et Saint André qui se trouvait sur le passage des Barbares et où ils durent s'établir.

C'est depuis l'invasion des gascons que la commune appartient aux ducs de Gascogne qui la firent gouverner par les seigneurs qui habitaient le « Hitau ».

Après le mariage d'Eléonore de Guyenne (1112-1204) avec Henri II, roi d'Angleterre, Saint André passa à la maison de Plantagenet. On trouve trace de Saint André de Seignanx en 1261 et Saint André fut au pouvoir des Albret, barons du Seignanx.

On a identifié la Caverie de Lalanne, ses maisons et moulins nobles, ses dîmes. Le Château fort élevé sur ce domaine date du 8 juin 1331, jour où le roi d'Angleterre donna permission de le construire à noble Pierre de Poyloaut. Les seigneurs y exerçaient la justice, mais dépendaient des barons du Seignanx.

Jean de Bédorède était marié à Jeanne de Lalanne vers le début du XVIème siècle.

**La commune rentra dans l'unité française sous le règne de Louis XIII en 1620.**

### SES CHÂTEAUX

Le Hiteau a été construit entre 1530 et 1550 par le sire de Romatet et les Armes au dessus de la porte semblent le confirmer. Le château entouré de douves comprenait les métairies : Petit Hiteau, Bordenave, Lassus et les Anglets.

Le château de Castets surplombe

les anciens Marais d'Orx. C'est dans ce château qu'a vécu le Comte Alexandre Louis Eugène d'Orx (1843-1910), fils naturel de Napoléon III. Il fut maire de Saint André de Seignanx pendant 25 ans et son histoire ainsi que le passage chez nous du Comte Alexandre Walewski, fils naturel de Napoléon 1er, sont le trait d'union et une page d'Histoire de notre commune avec l'Empire.

Citons aussi « Broquedis », en bordure de la RN 117, sur une colline, un des points culminants de la commune.

### LES MÉTIERS

**Les statistiques donnent en 1872 une population de 1049 habitants.**

Essentiellement agricole : 113 exploitants, dont 8 propriétaires, 98 métayers, 7 fermiers et 42 ouvriers ou ouvrières agricoles.

Il y avait dans la commune 5 carrières de pierre, 2 moulins à farine, 3 tuileries et une machine à battre à vapeur.

Artisans et commerçants : 4 tuiliers,



5 meuniers, 3 forgerons et cordonniers, 10 charpentiers et maçons, 1 tisserand, 3 tailleurs et 2 couturières, 1 boulanger et 3 sabotiers.

### DÉMOGRAPHIE ET EQUIPEMENTS

La démographie à Saint André depuis 1832 a observé pendant plus de 100 ans une ligne assez constante avec de faibles variantes, pour atteindre cependant le « creux de la vague » en 1975 avec 720 habitants.

Voici l'échelle depuis 1832 :

- 1832 : 867 habitants
- 1872 : 1049 habitants
- 1931 : 815 habitants
- 1946 : 748 habitants
- 1962 : 772 habitants
- 1975 : 720 habitants
- 1982 : 1020 habitants

**De 1020 habitants en 1982, la population est passée à 1889 habitants en 2020 (+ 48%)** dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes se répartissant par âges et catégories socioprofessionnelles de la manière suivante (source INSEE) :

#### Tranche d'âge % de la population totale

0 à 14 ans	399 personnes, soit 21.12%
15 à 29 ans	203 personnes, soit 10.75 %
30 à 44 ans	419 personnes, soit 22.18 %
45 à 59 ans	386 personnes, soit 20.43 %
60 à 74 ans	380 personnes, soit 20.12 %
75 à 89 ans	91 personnes, soit 4.82 %
90 ans et plus	12 personnes, soit 0.64%

#### Catégorie socioprofessionnelle % de la population totale âgée de 15 ans et plus

Agriculteurs exploitants	10 personnes, soit 0.68 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	73 personnes, soit 5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	83 personnes, soit 5.68 %
Professions intermédiaires	193 personnes, soit 13.22%
Employés	286 personnes, soit 19.59%
Ouvriers	235 personnes, soit 16.1%
Retraités	407 personnes, soit 27.88%
Autres sans activité	172 personnes, soit 11.78 %





On note notamment que le nombre d'agriculteurs exploitants est passé de 113 en 1872 pour une population de 1049 habitants, à 10 en 2020 pour une population de 1889 habitants.

**L'évolution de la population depuis 1975 a été extrêmement positive en raison :**

- De la proximité des centres industriels et commerciaux : Bayonne-Anglet, complexe Boucau-Tarnos, Saint Vincent de Tyrosse
- Des équipements dont elle s'est dotée : adduction d'eau, renforcement électrique, collecte des ordures ménagères...
- De création de lotissements (+ 70% de population depuis 1975).

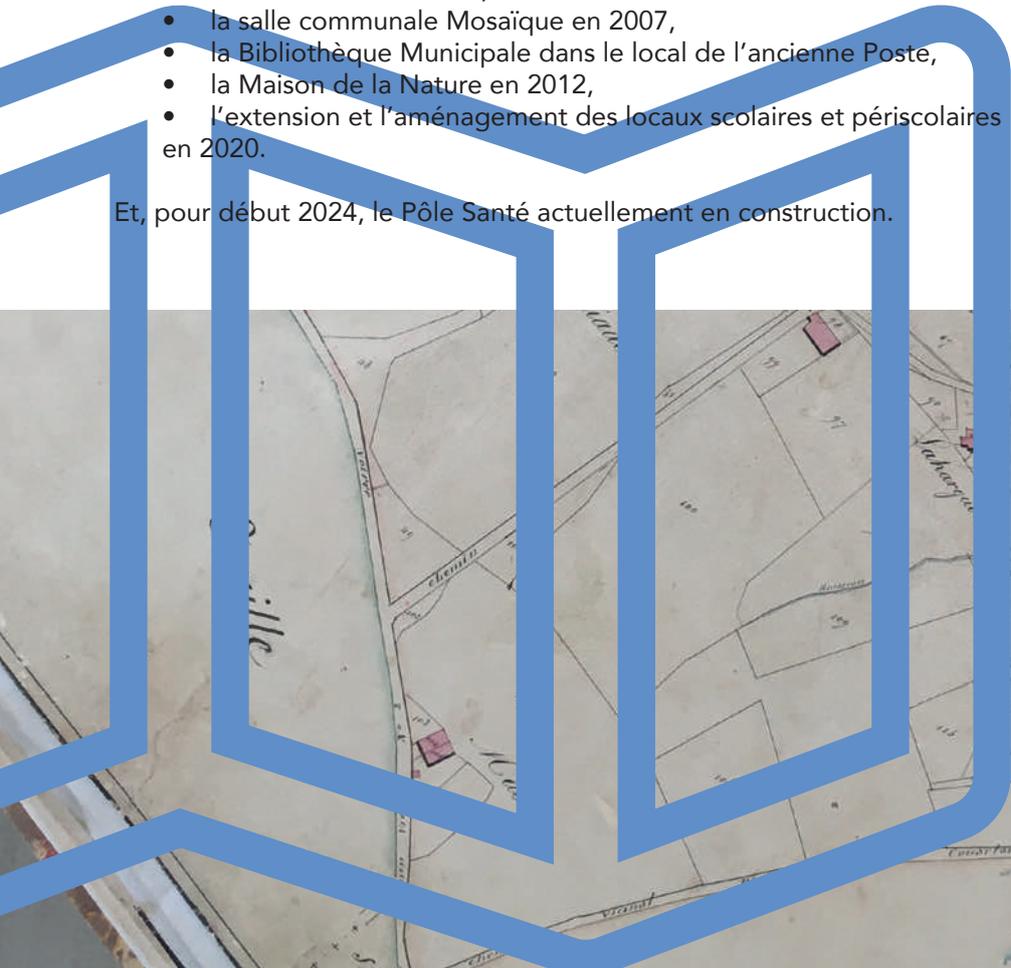
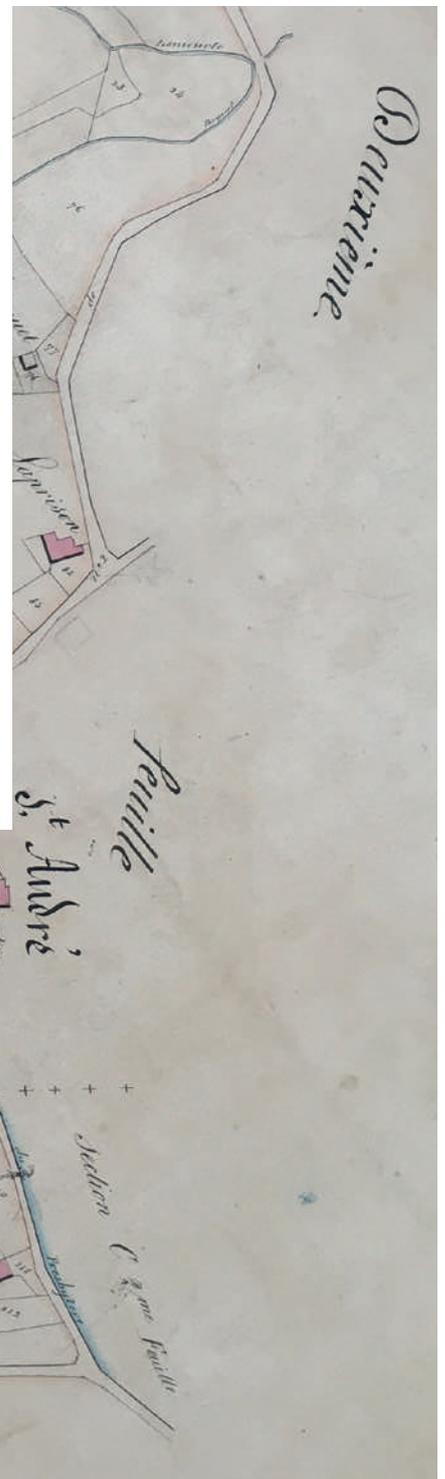
**Mais cet accroissement a nécessité parallèlement la création d'équipements importants :**

- En 1978 : un trinquet pour la pratique de la Pelote basque (1er club landais de cette discipline)
- En 1986 : une salle Omnisports pour la pratique du basket, du volley, tennis, foot en salle... (également utilisée pour expositions et autres manifestations comme le Festimai...)
- En 1990 : une rénovation de la Mairie avec divers bureaux

**Depuis 1990, la commune s'est enrichie de nouveaux équipements :**

- la déchetterie en 1999,
- la salle communale Mosaïque en 2007,
- la Bibliothèque Municipale dans le local de l'ancienne Poste,
- la Maison de la Nature en 2012,
- l'extension et l'aménagement des locaux scolaires et périscolaires en 2020.

Et, pour début 2024, le Pôle Santé actuellement en construction.



**MAIRIE**

Ouverte au public du lundi au vendredi

— *sauf le mercredi*

Lundi : 8h30-12h30 / Mardi : 8h30-12h30 / Jeudi :

8h30-12h30 / Vendredi : 8h30-12h30 et 13h-17h

Mail : [accueil@saintandredeseignanx.fr](mailto:accueil@saintandredeseignanx.fr)

Fax : 05 59 56 79 99

Site : [www.saintandredeseignanx.fr](http://www.saintandredeseignanx.fr)

Page Facebook : [www.facebook.com/communesaintandredeseignanx](http://www.facebook.com/communesaintandredeseignanx) (accessible sans profil/compte)

**ACCUEIL / ETAT CIVIL / AFFAIRES GENERALES / VIE ASSOCIATIVE**

05 59 56 79 90

Mail : [accueil@saintandredeseignanx.fr](mailto:accueil@saintandredeseignanx.fr)

**ACTION SOCIALE / ADMINISTRATION GENERALE**

06.75.69.60.76

Mail : [administration@saintandredeseignanx.fr](mailto:administration@saintandredeseignanx.fr)

**URBANISME / VOIRIE / ADMINISTRATION GENERALE / BUDGET**

06.75.69.59.12

Mail : [urbanisme@saintandredeseignanx.fr](mailto:urbanisme@saintandredeseignanx.fr)

**ELECTIONS / CIMETIERES / ENVIRONNEMENT / ADMINISTRATION GENERALE**

07.88.77.04.67

Mail : [secretariat@saintandredeseignanx.fr](mailto:secretariat@saintandredeseignanx.fr)

**LOCATION SALLES :**

Mosaïque, Maison de la Nature, Mur à gauche, Trinquet

06 31 59 75 00 ou 05 59 56 79 65

Mail : [gestionsalle@saintandredeseignanx.fr](mailto:gestionsalle@saintandredeseignanx.fr)

**SERVICES TECHNIQUES**

06.75.69.60.77 ou 06 71 85 87 49 ou 05 59 56 79 94

Mail : [servicestechniques@saintandredeseignanx.fr](mailto:servicestechniques@saintandredeseignanx.fr)

**RESTAURANT SCOLAIRE**

05 59 56 79 96

Mail : [restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr](mailto:restaurantscolaire@saintandredeseignanx.fr)

**ACM et PÉRISCOLAIRE**

06.31.08.35.97 ou 05 59 56 79 60

Mail : [acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr](mailto:acm.douspitchouns@saintandredeseignanx.fr)

**ECOLES**

Direction : 06.77.40.91.55

Primaire : 05 59 56 79 98

Maternelle : 05 59 56 79 9

**AFFAIRES SCOLAIRES**

06.40.33.08.96 ou 05.59.56.79.60

Mail : [affairescolaires@saintandredeseignanx.fr](mailto:affairescolaires@saintandredeseignanx.fr)

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

05 59 56 79 95 – Ouvert les : Mardi :

16h15-18h,

Jeudi : 16h30-18h, Samedi : 11h-12h

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

05 59 56 79 67

Ouvert les : Lundi, Mardi, Jeudi,

Vendredi et Samedi de 9h à 12h

**DECHETTERIE DE SAINT ANDRE DE SEIGNANX**

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-18h

Jeudi : 8h-12h / 13h30-18h

Samedi : 8h-12h

[Rubrique numéros des services sociaux et appels d'urgence :](#)

**Service Départemental Action Sociale du Conseil Départemental des Landes**

Assistantes sociales du secteur :

Dominique CHAMPAGNE

Christine OLHATS

05 59 64 10 31

**Enfance maltraitée** : le 119 (*anonyme et gratuit*)

**Violence Femmes Info** : 3919 (24h/24 et 7j/7j)

**Mission locale landaise** : 05 59 74 84 17

**CPAM** – tél : 3646 – antenne de Tarnos

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

**Pôle Emploi** – Numéro Vert Appel Gratuit 3949

**Allo Service Public** : 3939

**Sida Info Service** : 0 810 840 800

**Fil Santé Jeune** : 0 800 025 236

**SAMU** : 15

**POMPIERS** : 18

**POLICE SECOURS** : 17

**URGENCE EUROPEEN** : 112

**Drogue Tabac** : 113 ou 0 800 23 13 13

**Discrimination Raciale** : 114

**Samu Social** : 115

**Aide au Logement étudiant** : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

[Infos légales :](#)

**Responsable publication** : Jean Baylet

Mairie Saint André de Seignanx - 900 exemplaires

**Conception graphique** : David Duphil

**Impression** : Aberadere

**Crédits photos** : Mairie, ASC Saint André, Unsplash

# AGENDA 2023

L'Union Nationale des Combattants commémora avec le maire et nos citoyens la fin des combats en Afrique du Nord le **18 octobre** prochain puis l'armistice de 1918 le **11 novembre** devant le monument aux morts de notre commune. **Il est demandé à toutes les familles de venir nombreux afin d'entretenir notre devoir de mémoire citoyen.**



**Dimanche  
23 juillet**

**Exposition voitures  
anciennes**

Salle Mosaïque

**11 au 14 août**

**Fêtes d'été**

**Samedi  
2 septembre**

• 9h30 à 12h

**Forum Assos**

Mur à gauche

**23 et 24  
septembre**

**Au Fil de l'art**

**Dimanche 3  
décembre**

**Marché de Noël**

Salle Mosaïque



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application



**Le marché des producteurs organisés par la commune reprendra en septembre !** Ce nouveau marché, axé sur l'alimentaire et l'artisanat, sera mensuel. Pour 2023, 2 dates à vous proposer :

- Le mardi 5 septembre
- Et le mardi 3 octobre

A côté de la Mosaïque, de 16h à 19h (+ animation en soirée...). **On vous attend nombreux** pour faire vos emplettes et partager un bon moment ensemble !



/communesaintandredeseignax



www.saintandredeseignax.fr

